

Association Valaisanne des Concierges et des Agents d'Exploitation

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

INDEX

MESSAGE DU PRESIDENT*
AFFAIRES COURANTES
REMISE DES DIPLÔMES AUX APPRENTIS
RAPPORTS
RAPPORT DU RESPONSABLE DE LA FORMATIONRAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES MÉTIERS
COMITÉ, MEMBRES ET PARTENAIRES
COMITÉ AVsCLISTE DES MEMBRESLISTE DES MEMBRES PARTENAIRES



MESSAGE DU PRESIDENT Philippe Brantschen

Chers membres, chers collègues, chers invités, Madame, Monsieur

La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions.

Voilà déjà 20 ans que pour la première fois était organisé en Suisse romande au centre professionnelle de Sion un cursus de 2 ans pour la formation de concierge avec brevet fédéral.

La demande était là et 14 personnes ont débutés les cours en 1997 ce qui débouchât 2 ans plus tard sur la réussite de 9 candidats.

Cette formation répondait à un réel besoin et à perdurée jusqu'à ce jour.

Le taux de réussite pour l'obtention du brevet fédéral de concierge est particulièrement encouragent plus 65 % ce qui et le meilleure taux en Suisse romande et correspond à la moyenne Suisse.

Le terme concierge n'est pas toujours porteur et a un côté péjoratif, heureusement la profession a évoluée et la mise sur pied en Valais de toute une palette de formations pour l'obtention d'un CFC d'agent d'exploitation (3 ans de formations) d'une AFP (2 ans de formations) ou du même CFC d'agent d'exploitation mais obtenu en 1 année pour les personnes déjà en possession d'un CFC ou justifiant de l'expérience dans la profession de concierge (art 32) et pour finir la formation nécessaire pour l'obtention du brevet fédéral de concierge (2 ans de formations).

Nous avons également un autre jubilé à fêter c'est les 10 ans de la fondation de notre association Valaisanne de concierges et agents d'exploitation.

Cette association a était fondée par notre past-président et vice-président actuel Patrice Barby et si nous allons bientôt atteindre et dépasser les 100 membres c'est bien grâce à son engagement et son dynamisme pour notre profession.

M. Patrice Barby est actuellement responsable de la formation et à suivit toute la formation pédagogique (1800 heures) nécessaire à l'obtention d'un titre de maitre professionnel. Nous avons la chance d'avoir à ce jour 50 apprentis en formation pour l'obtention d'un CFC et 6 apprentis AFP, 6 personnes en formation art 32 et 5 personnes en formation pour l'obtention du brevet fédéral de concierge est tous cette formation est donnée en Valais au centre de formation professionnel de Martigny.

Notre avenir passe par la qualité de cette formation et la reconnaissance du métier par le tissu économique Valaisan.

Comme notre association a pris une certaine importance nous avons eu la chance de pouvoir intégrer le bureau des métiers depuis une année et la gestion en devient plus professionnelle.

Comme la progression de notre association est nécessaire et pour faire reconnaitre encore plus notre profession, les objectifs de votre comité sont, de continuer à améliorer la qualité de notre formation et d'atteindre l'excellence, améliorer la visibilité de notre profession en participant à des salons des métiers, faire vivre notre site internet, établir une convention collective de travail, et étendre notre association dans le haut-valais.

Je remercie tous les membres, le bureau des métiers par Mme Christine Arnold pour leurs excellent travail, les sponsors pour leurs soutiens, le responsable de la formation continue, le département de la formation professionnel et la Hes.so de Sierre pour son accueil et je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Philippe Brantschen

AFFAIRES COURANTES 06

AFFAIRES

COURANTES

REMISE DES DIPLOMES AUX APPRENTIS

CFC 2016 remis au CERM de Martigny le 20 août 2016

Nom	Diplôme	Entreprise
ANTILLE FLORIAN JORDAN Martin MIGGLIACCIO Joan ROGER Alizée SCHALBETTER Loïc ANÇAY Sébastien	ÉVÈQUOZ Émil LEPIESZKO Loi PETRILLO Mirko ROSSIER Olivie VIANIN Loïc	ïc o

CFC art.32
DARBELLAY Didier
FIORINI Edouardo
OLIVERA GOMES Tiago
RION Yannick

DÉCAILLET Emmanuel GUEX Bertrand PELLAUD Romain SAILLEN Steve



AFFAIRES COURANTES 07

PARCOURS D'UN MEMBRE DU COMITE

Parcours de Monsieur Jean-Paul Décaillet.

J'ai fondé l'entreprise «SERANET multiservices» en 2005 et obtenu en 2007 mon CFC de nettoyeur en bâtiment, puis en 2011 celui d'agent d'exploitation et enfin, pour parfaire mon parcours, le brevet fédéral de concierge en 2015.

Je suis membre du comité de l'Association Valaisanne des Concierges depuis 2016.

Très investi dans mon entreprise, j'aime mettre a profit mes connaissances, c'est pourquoi j'interviens volontiers dans les formations d'adultes. Je prends également beaucoup de plaisir dans la fonction d'expert aux examens de fin d'apprentissage des CFC, AFP et également au niveau du brevet fédéral.

Je suis également maître d'apprentissage et j'encourage chacun à en faire de même car l'expérience est enrichissante. La profession est en fort développement et de plus en plus de jeunes s'orientent vers notre métier. Il faudra à l'avenir de plus en plus de places d'apprentissage et j'invite chacun à faire les démarches pour former des apprentis.

Jean-Paul Décaillet

PROFESSION: CONCIERGE

Quelle est votre profession?

A cette question, avec fierté, estime et sans connotation péjorative, je veux pouvoir dire haut et fort : concierge.

Pour ce faire, il est important aujourd'hui de se remettre en question, il ne faut pas que l'on soit considéré comme une profession «tout-venant» où toutes les personnes n'ayant pas réussi à obtenir une entrée pour un CFC dans un autre domaine se retourne par dépit chez nous. Il faut rapidement trouver les moyens pour élever le niveau et de se prémunir contre ce genre de «pensées». Etre pro-actif, inventif et acteur d'une pensée évolutive pour notre profession...

Pour se faire plusieurs pistes s'offre à nous, un test sélectif d'entrée ? Demander des équivalences plus ciblées lors de l'acceptation du dossier... Un cursus minimal revu à la hausse ? Une impeccable gestion relationnelle et une bonne compréhension du français ? Nous sommes arrivés aujourd'hui, très rapidement à l'aube d'un tournant pour notre profession, si l'on veut que celle-ci perdure, soit reconnue et valorisée auprès des jeunes ainsi que des futures employeurs il faut bouger !

Dans le but de favoriser une formation de qualité ainsi que la volonté de fournir sur le marché du travail du personnel compétent, qualifié et de confiance : nous avons besoin de vous et de vos idées...

Chacun dans votre domaine, dans vos horizon, faites nous parvenir votre avis, vos idées, votre vue sur l'avenir et la direction que devrait prendre notre profession... échange de personnel en formation, échange d'idées, plate-forme multidisciplinaire etc. ???

J'attends vos idées et votre avis...

AFFAIRES COURANTES 08

ACTIVITES DU COMITE

Création du site internet et recherche de sponsor pour financer l'association : Le comité en collaboration avec un informaticien a mis sur pied et au gout du jour le site internet de l'association et y a inséré les sponsors. www.avsc.ch

Chaque membre a fait fonctionner ses réseaux afin de trouver quelques entrepreneurs prêts à nous soutenir financièrement pour l'élaboration du site merci à eux.

Travailler sur la modification des statuts :

Le comité a passé plusieurs soirées à élaborer et modifier certains paragraphes des statuts afin de les faire valider par un juriste et de vous les soumettre pour approbation.

Réflexion sur les buts de l'association :

Le comité s'interroge sur la faisabilité d'une convention collective de travail (CCT) et avec quel impact sur notre métier.

Pascal Meylan



RAPPORT

Patrice Barby Responsable Formation

Chers membres, chers collègues, chers invités, Mesdames et Messieurs,

10 ans déjà, je m'en souviens comme si c'était hier.

Après la formation du brevet suivie à Sion sous l'égide de M. Patrice Barras, que je remercie au passage d'avoir lancé ce concept, et après les examens de Zürich, une idée de fédérer notre groupe de 13 et de créer une association m'a traversé l'esprit. Il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud et j'ai donc préparé des statuts et invité mes collègues à une soirée constitutive fin 2006.

13, chiffre porte bonheur ou maléfique, il semblerait être de bonne augure puisque nous approchons la centaine de membres cotisants. Notre évolution ne s'arrête pas à une collecte de cotisation pour une sortie annuelle puisque nous avons développé la formation au sein de notre association.

2010, année importante pour la profession car les premiers examens du CFC d'agent d'exploitation se sont déroulé cette année là en Suisse romande. Vu le nombre de participants et le succès de ces premiers examens nous avons mis sur pieds une première formation valaisanne d'adulte (art.32) en collaboration avec l'association romande. Première volée à l'école d'agriculture de Châteauneuf avec une participation exceptionnelle, 17 candidats, et indicateur positif pour l'intérêt pour la profession en Valais. Je remercie ici M. Guy Bianco qui nous a ouvert les portes de son école.

En 2011, deuxième volée d'art.32 toujours sur le site de Châteauneuf et des événements qui vont très vite s'enchaînés. En mars, lors du salon des métiers "Your Challenge" de Martigny, M. Gérard Clivaz directeur de l'EPASC de Martigny me parle de son intérêt pour notre profession et m'annonce l'ouverture d'une classe d'apprentis à la rentrée d'août. Un grand merci également à M. Gérard Clivaz pour son enthousiasme pour le métier d'agent d'exploitation.

La décision est alors prise de rapatrier la formation d'art.32 à l'EPASC pour la session 2012. En 2014, les 3 classes d'apprentis sont actives et le temps est venu de reprendre la formation du brevet fédéral de concierge et de la rapatrier également à Martigny.

2015, première classe d'AFP d'employé d'exploitation. Avec l'arrivée de la classe de deuxième année en 2016 l'EPASC engage un nouvelle enseignant pour la profession en la personne de M. Philippe Bertuchoz. Bravo Philippe, c'est un plaisir de collaborer avec toi.

Pour la formation des art.32 et celle du brevet fédéral, les cours ont lieu le mardi soir avec également quelques journées de pratique au programme. Nous sommes une quinzaine d'intervenants tous fortement diplômés dans chaque branche pour distiller ces cours que nous voulons de qualité car l'élixir amène à l'excellence.

En 2016 nous avons repris à notre compte les cours pratiques pour la formation des art.32. Plus besoin pour les participants de se déplacer au quatre coins de la Suisse romande pour suivre ces formations. Nous avons signés un partenariat avec l'association valaisanne des paysagistes pour la location des serres sur le domaine de Châteauneuf. Nous faisons également appelle au tri forestier du "Cône de Thyon" pour le cours d'utilisation des tronçonneuses.

Les apprentis doivent obligatoirement suivre les cours pratiques hors canton. Ces cours sont organisés et sous la responsabilité de l'association romande des agents d'exploitation. Les examens sont également sous leur responsabilité et se déroulent à Morges.

En 2017, la situation de la formation est la suivante :

- 2 classes d'AFP employé d'exploitions (8 élèves)
- 3 classes de CFC agent d'exploitation (40 élèves)
- 1 classes d'art.32 (6 participants)
- 2 classes de brevet (15 participants)

Nous avons à ce jour 69 personnes en formation dans le Valais francophone pour notre profession.

Avec notre affiliation au bureau des métiers nous avons pris une dimension beaucoup plus professionnelle et nous désirons offrir à nos membres des cours de formation continue. Je ne vous en dis pas plus ici car nous en parlerons lors de cette assemblée générale.

Notre prochain objectif est de rapatrier en Valais les cours pratiques des apprentis et les examens pour tous les candidats valaisans. La situation est actuellement bloquée au niveau de l'association suisse qui ne reconnaît que l'association romande pour effectuer ce mandat. Nous ne désespérons pas de pouvoir changer les choses, nous y travaillons et nous allons prochainement vous solliciter pour un sondage à ce sujet.

Pour ce faire nous avons besoin d'être fort, nombreux et solidaire. Le comité de l'AVsC et moi-même sommes convaincu que nous pouvons compter sur vous et nous vous en remercions d'avance.

Pour terminer je vais citer Paulo Coelho, écrivain brésilien :

"Tout ce que tu as appris jusqu'à présent n'a de sens que si cela trouve une application" J'ai choisi cette citation pour vous inciter à former des jeunes et ainsi poursuivre le développement de notre belle profession.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, je remercie tout particulièrement mes collègues du comité et Mme Christine Arnold pour son engagement et sa disponibilité et je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Patrice Barby



RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES METIERS GABRIEL DÉCAILLET

2017 : Année de changements!

Au moment de rédiger ces lignes, la campagne pour les élections cantonales des 9 et 13 mars prochains bat son plein.

Il s'agit pour le Valais de renouveler son pouvoir exécutif et 13 candidats se bousculent pour occuper un des 5 sièges disponibles. Jamais une élection au Conseil d'Etat n'aura connu une telle effervescence et les valaisannes et valaisans confrontés à choix aussi vaste.

Sans faire de polémique, ni vouloir adopter un quelconque parti pris, force est de constater que le choix s'avère difficile si l'électeur veut composer un gouvernement harmonieux fait des personnes les plus aptes à diriger notre beau canton ces 4 prochaines années... Personne n'ayant importé de caillou dans sa chaussure cette fois-ci, la presse s'interroge bien d'avantage sur d'éventuelles trahisons ou de connaître la légitimité de nouveaux mouvements plus ou moins constitués. Au début du mois de mai prochain, il faudra bien travailler avec des élus! Gageons que la sagesse populaire, choisira les personnalités les plus compétentes...

Parallèlement à l'élection du gouvernement, l'élection de notre pouvoir législatif semble passer presque inaperçue. C'est pourtant dans ce creuset que se fabriquent toutes nos lois cantonales et que se décident les conditions qui encadrent notre vie quotidienne.

Bien trop rares sont les patrons d'entreprises qui prennent encore un peu de temps pour défendre les intérêts des PME et cela en devient problématique. A laisser la place uniquement à des professions libérales et à des représentants de la fonction publique, l'économie devient une sorte de laissé pour compte des conditions cadres et sa voix n'est plus entendue.

Fort de ce constat quelques associations professionnelles, à l'instar du Bureau des Métiers, ont décidé de réagir et de soutenir concrètement les patrons d'entreprises de nos milieux qui souhaitent mettre leur temps et leur énergie au service de la collectivité.

Ainsi le conseil des présidents du Bureau des Métiers a décidé de soutenir des candidatures des membres d'associations qui se présentent au mois de mars à l'élection au Grand Conseil à concurrence de Fr. 2'000. – pour la députation et de Fr. 1'000. – pour la suppléance, pour autant que :

- 1. Le candidat sollicite le soutien du Bureau des Métiers.
- 2. Le candidat fasse partie d'une entreprise membre d'une association dont le Bureau des Métiers assume le mandat de gestion du secrétariat.
- 3. Le candidat fasse partie des organes de l'entreprise et soit inscrit au Registre du Commerce (directeur, propriétaire, membre du CA).
- 4. Le soutien n'est possible que pour des candidats issus de partis bourgeois dûment constitués (PDC, UDC, PLR) et pas des mouvements.

Ces conditions sont cumulatives.

Dans un milieu plus proche du nôtre, d'autres élections vont bientôt désigner les successeurs de plusieurs présidents d'associations importantes du Bureau des Métiers. Le 19 mars prochain, l'AVEMEC élira le successeur de M. Joël Gaillard, puis le 7 avril ce sera au tour de l'AVIE de se trouver un nouveau président pour remplacer M. Philippe Grau.

Enfin, *last but not least*, le 21 juillet 2017 aura lieu l'élection du nouveau président du Bureau des Métiers qui succèdera à M. Raphy Coutaz. M. Coutaz arrive effectivement au terme de sa deuxième période statutaire et, tout comme le président des Etats Unis, ne peut plus briguer un mandat supplémentaire. Après toutes ces années de dévouement à la cause des PME M. Coutaz, qui aura marqué son temps et vraiment taillé le costume du président du Bureau des Métiers, peut envisager à près de 66 ans un peu de repos bien mérité.

Nous aurons prochainement l'occasion de lui témoigner notre reconnaissance, mais pour l'heure qu'il me soit permis devant vous de lui exprimer en mon nom personnel et à celui de tous mes collègues du Bureau des Métiers un sentiment de profonde gratitude pour tout ce qu'il nous a apporté.

Pour lui succéder, le conseil d'administration a lancé un processus au mois d'août 2016 déjà. Un appel à candidatures a été transmis à tous les chefs d'entreprises des associations propriétaires du Bureau des Métiers. Ensuite une commission d'examen de ces candidatures a été mise en place, qui a auditionné les candidats potentiels. Finalement, c'est au mois de décembre 2016 que le conseil d'administration a porté son choix sur la candidature qu'il soutiendra lors de l'élection du 21 juillet prochain. Vous avez été informés par

notre newsletter du 23 décembre 2016 que cette candidature est celle de M. Vincent Bonvin, chef d'entreprise reconnu du haut-plateau.

Tous ces changements vont, en 2017, imprimer un nouvel élan au Bureau des Métiers. Certaines choses routinières ne manqueront pas d'être remises en cause et, espérons-le, de nouvelles idées vont émerger qui apporteront avec les années des améliorations pour que votre Bureau des Métiers soit encore plus à votre écoute et à votre service.

« Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde !. » Mahatma Ghandi

2017 en votations!

Chaque année, la situation politico-économique nous apporte son lot de nouvelles plus ou moins agréables. Difficile de ne pas perdre le fil des votations précédentes : à peine votées déjà oubliées.

Qui se souvient réellement que le peuple suisse s'est prononcé l'an passé, le 28 février, sur 4 objets dont le percement d'un deuxième tube routier au Gothard et le même jour sur l'initiative de l'UDC, initiative dite de mise en œuvre, qui demandait au peuple de se prononcer sur le renvoi des criminels étrangers? Un peu plus tard, le 5 juin, nous sommes retournés aux urnes pour nous prononcer sur 5 objets fédéraux dont 2 importants pour l'économie, soit l'initiative populaire «*Pour un revenu de base inconditionnel*» qui visait à introduire pour toute personne vivant en Suisse un revenu minimum seulement 2 ans après que le souverain ait rejeté de façon cinglante l'initiative sur le salaire minimum de Fr. 4'000.—/mois et l'initiative populaire « *Pour un financement équitable des transports*» dite initiative vache à lait, etc...

Cette liste non exhaustive des sujets de préoccupations politiques de notre société n'est pas sans incidence sur le développement économique de notre pays.

Je le relevais déjà lors de mon intervention de l'an passé : les conditions cadres de l'économie internationale, suisse et valaisanne ne cessent de se dégrader.

Cette année 2017, le 12 février, la bataille faisait rage et les sondages ont été très incertains jusqu'au bout concernant la réforme de la fiscalité des entreprises, troisième du nom (RIE III). Le même jour le peuple suisse a largement accepté la création d'un fonds routier (Forta) et la possibilité pour les jeunes étrangers de la 3^{ème} génération de bénéficier d'une naturalisation facilitée.

Le 21 mai prochain, deux objets d'importance pour nos entreprises sont à l'ordre du jour des votations.

Le premier est fédéral et concerne notre politique énergétique puisqu'il s'agira de valider, ou non, la stratégie énergétique 2050 proposée par le Conseil Fédéral. Le sujet est consi-

déré suffisamment important pour que cet objet soit le seul à l'ordre du jour des votations fédérales du 21 mai ! Cela en dit assez long sur l'enjeu...

Le deuxième objet est beaucoup plus local, mais revêt pour les valaisans qui ont rejeté à près de 80% la loi fédérale sur l'aménagement du territoire une importance toute particulière. Je veux bien sûr parler de la loi d'application cantonale sur l'aménagement du territoire (LcAT). Il s'agit ici de ne pas se tromper ! N'en déplaise à ceux qui combattent le projet de loi cantonale, pour les citoyens valaisans aussi, la loi fédérale est tout de même en vigueur. Celle-ci dit clairement que si aucune base légale n'est mise en place d'ici 2019 et si aucun plan directeur cantonal n'est approuvé d'ici-là plus aucune autorisation de construire ne pourra être approuvée. Avec un refus, et compte tenu des délais nécessaires à la mise en place d'un nouveau projet de loi ainsi qu'un nouveau plan directeur cantonal, l'échéance de 2019 ne pourra de toute façon pas être tenue. De plus, les zones réservées qui sont intégrées au projet actuel sont une spécialité très valaisanne, pourraient-elles seulement perdurer ? Rien n'est sûr. Cette situation serait tout simplement dramatique pour notre canton.

Il ne faut pas non plus croire que c'est de Berne que viendra le danger. Nos voisins immédiats seront bien plus à craindre. Une simple opposition au motif qu'il n'existe pas de base légale cantonale, ni de plan directeur suffira à bloquer la mise en place d'une nouvelle gare, d'une nouvelle infrastructure ou même d'un simple bâtiment d'habitation... Le tribunal l'a déjà jugé dans le Grisons ainsi.

Conscients de ces dangers, le conseil des présidents a donc pris position en faveur de ces propositions de lois et s'engagera dans cette campagne qui s'annonce immédiatement après les élections cantonales...

Vous constatez que Le Bureau des Métiers est très conscient de son rôle de soutien à tous ceux qui s'engagent dans ce combat pour de meilleures conditions cadres en faveur des PMF.

En ce début d'année il y a tout de même quelques lueurs positives dans ce tableau.

...Et sur le plan économique ?

Les taux d'intérêts se trouvent aujourd'hui encore à des niveaux historiquement bas et cette situation reste favorable encore aux investisseurs qui misent sur le bâti plus que sur les titres boursiers.

Le franc suisse reste fort, mais son impact sur le fonctionnement de nos entreprises a pour le moment peu d'influence négative.

L'activité de plaine continue de bien fonctionner et on a ainsi pu observer une sorte de « déplacement » de l'activité économique de la montagne vers la plaine.

Le programme bâtiment 2017 de la Confédération qui encourage toujours la rénovation, s'est vu repensé, doté de nouveaux moyens financiers et relayé par les cantons. Vos entreprises ont bien sûr une carte à jouer dans ce domaine. Qui mieux que des professionnels bien formés sont à même de conseiller et d'accompagner leurs clients de plus en plus sensibles au développement durable et à l'amélioration du patrimoine bâti ?

Je suis bien conscient que le portrait brossé est partiel et mériterait un plus long développement. J'arrête toutefois ici, non sans vous dire que le conseil d'administration est parfaitement au clair de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe aux formations dans ce domaine, formations qu'organise régulièrement le Bureau des Métiers.

Le Bureau des Métiers, quoi de neuf dans le monde patronal?

Il ne se passe pas d'année sans que le plus important centre patronal du canton soit confronté à un nouveau défi de taille.

Vous qui pour la plupart êtes confrontés quotidiennement à l'idée de bâtir, comprendrez aisément que pour mettre à votre disposition des produits performants nous devions pouvoir nous appuyer sur un outil de gestion informatique à la fois souple et robuste. Le processus de renouvellement de cet outil complexe initié en 2013 s'est achevé pour le « grosœuvre », c'est-à-dire, la partie de gestion interne de nos institutions, en toute fin d'année 2015. 2016 a été consacrée, quasi exclusivement à ce que nous avons nommé, la post-production et les réglages de cet outil délicat. Certains d'entre vous en ont aussi un peu souffert en début d'année dernière avec des retards dans le versement d'allocations familiales. Je vous remercie de la compréhension dont nous avons pu bénéficier à cette occasion.

Parallèlement, le développement d'un nouveau portail en faveur de nos clients a non seulement été étudié mais élaboré. Cette importante nouveauté devrait être mise en production dans le courant de cette année et offrir à nos affiliés un niveau de confort dans leurs relations avec le centre patronal du Bureau des Métiers encore jamais atteint jusqu'ici.

Le premier service mis à disposition sur ce portail, sera la possibilité de remplir son décompte de salaires mensuel en ligne ou d'annoncer de nouveaux collaborateurs. Actuellement en phase de test, ce service est déjà pratiquement prêt. Sachant toutefois à quel point la qualité doit être au rendez-vous lorsque l'on propose pour la 1^{ère} fois une facilité de type e-business, nous préférons repousser un tout petit peu la mise en ligne plutôt que

d'essuyer dès le lancement une vague de bugs que l'on aurait pu détecter avec une batterie de tests sérieuse.

Vous l'avez compris, le « télé banking » du Bureau des Métiers se met en place. Déjà d'autres services tels que l'envoi de décomptes issus d'application salaires ou la demande de carte de contrôle pour les chantiers sont en gestation sur ce portail et j'aurai sans aucun doute l'occasion de vous en reparler bientôt...

Le Bureau des Métiers offre toute une palette de prestations, qui vont de la gestion d'un comité d'association aux renseignements sur des questions d'assurances sociales comme le deuxième pilier ou les allocations familiales, en passant par le soutien d'un entrepreneur face à l'Etat dans ses relations quotidiennes.

Si l'ensemble de ces services sont devenus naturels pour nous et pour une partie de nos clients, il est important de se souvenir que ce genre de services demande une organisation conséquente et qu'elle ne va pas de soi. C'est la raison pour laquelle il existe chaque année de nombreux projets au sein de cette entreprise pour que celle-ci reste attractive et puisse répondre avec efficacité aux demandes quotidiennes que formulent ses clients, c'est-à-dire vous.

C'est ainsi qu'en 2016 ont abouti des discussions amenant de nouveaux mandats pour notre institution. L'Association valaisanne des concierges nous ont rejoints au mois de mai 2016. L'Association Valaisanne du Gravier et du Béton (AVGB) nous a confié le mandat de gestion de son secrétariat depuis le 1^{er} janvier 2017. Sur le plan des services, je relève que notre service de traduction a relevé le défi d'être le centre de service pour la traduction des documents bancaires de la BCVs. Ce mandat est assez particulier lorsque l'on sait le degré de confidentialité que revêtent les relations d'une banque avec ses partenaires. Enfin côté CPP, la mise en place de l'ARCC - Association de renforcement des contrôles sur les chantiers- doit aussi pouvoir compter sur un secrétariat performant qui est assumé par le Bureau des Métiers.

La gestion d'un centre de services qui tient plus de 80 comptabilités distinctes et encaisse quelques 170 mios de francs chaque année, ne va pas non plus sans poser un certain nombre de questions dans la façon d'appréhender les risques financiers inhérents à cette activité.

C'est la raison pour laquelle le Bureau des Métiers développe et a activé la mise en place d'un système de qualité complet accompagné d'un processus de contrôle interne moderne.

Ainsi divers sites internet concernant RESOR, CAPAV, CAFAB ont été également refondus car devenus obsolètes avec le temps. L'inauguration en début d'année des ateliersécoles de l'électricité ou des paysagistes qui se sont concrétisés en 2016, sont autant d'exemples que les choses avancent.

L'accueil de nouveaux mandats de prestations et la maintenance de l'acquis doivent encore faire un peu de place aux nouvelles idées et aux nouveaux projets à venir. A titre d'exemple, le déménagement de notre succursale du Haut-Valais devrait se concrétiser au milieu de cette année. Des discussions avancées avec un partenaire proche du Bureau des Métiers, nous font entrevoir la création d'un véritable centre de formation valaisan à court terme...

Je suspends ici cette énumération des sujets qui occupent votre centre patronal au quotidien, non sans avoir précisé que la liste n'est pas exhaustive.

Un mot de conclusion!

Andy Warhol, généralement reconnu comme l'un des plus grands artistes du xxe siècle a dit :

« Etre bon en affaires, c'est la forme d'art la plus fascinante. »

Quoi de mieux que cette maxime pour méditer en ce début d'année sur un principe de vie à adopter.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Etre bon en affaires est un mélange de savoir, d'expériences et de jugement. Cela fait sans doute de chaque entrepreneur qui réussit un artiste.

Le Bureau des Métiers souhaite depuis 80 ans maintenant vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Avec la volonté d'agir ensemble et de chercher à comprendre les difficultés de nos partenaires nous trouverons, j'en suis convaincu, des solutions.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2017.

Gabriel Décaillet

COMITE

AVsC

Bureau des Métiers

rue de la Dixence 20 1950 Sion

PRESIDENT

Philippe Brantschen

Rue du Marché 5B 3960 Sierre

Philippe.brantschen@hevs.ch

M 079 362 26 21

VICE - PRESIDENT

Patrice Barby

Rue Saint Symphorien 9 1926 Fully

barby@bluewin.ch

T 027 746 19 17 M 079 816 45 89

MEMBRES

Philippe Chambovey

Rue Marc Morand 16A 1920 Martigny

p.chambovey@me.com

T 027 722 43 45 M 079 290 80 40

Jean-Paul Décaillet

Seranet

Raffinerie 18B

1893 Muraz

info@seranet.ch

T 024 471 69 30

M 078 601 35 50

Pascal Meylan

Ch. des Collines 27

3960 Sierre

pascalmeylan@varioweb.ch

M 079 422 32 51

SECRETARIAT

Bureau des Métiers – Rue de la Dixences 20 – 1950 Sion

Christine Arnold – Secrétaire

T 027 327 51 16

F 027 327 51 80

christine.arnold@bureaudesmetiers.ch

LISTE DES MEMBRES 19

LISTE DES MEMBRES au 31.12.2015

1/3

NOM

Al-Sayegh Qais
Allégro Jean-Claude
Antunes Octavio Carloto

Bagnoud Kevin
Ballestraz Sébastien
Baudet Christophe
Bérard Yves
Berthoud Joël
Bertuchoz Philippe
Brahovic Mirsad
Broccard Pierre-Marie
Bucher Urs-Daniel
Burket Christian

- Cappi Alexandre
 Carraux Gérard
 Carron Yvan
 Carroz Frédéric
 Cesarino Achille
 Charbonnet Jean-Daniel
 Chardon Gérard
 Chevalier Jean-François
 Clavien André
 Coninckx Koen
 Constantin Grégory
 Constantin Sébastien
 Crittin Sébastien
- D Darbellay Didier
 Dayer Jean-Charles
 Décaillet Emmanuel
 Donnet Johnny
 Duc Jean-Marie
- E Epiney Alain
- Fanelli Michaël Fernandes Lopes Paulo

LISTE DES MEMBRES 20

LISTE DES MEMBRES

2/3

NOM

Ferrari Luigi
Fiorini Eduardo
Fournier Fabien
Frossard Bernard

- Gaier Mike
 Gaist Christian
 Gay Fabien
 Ghartey Paul
 Giudice Nicolas
 Gonnet Théophile
 Guex Bertrand
 Guntern Jacques
- I Imstepf Philippe
- Jollien Frank

Kaenel Johann

- Lattion Georges-André Luy Claude-Alain
- M Marchetti Raphaël Mariéthoz Freddy Martenet Nicolas Moreillon Ali-Xavier
- Olivera Gomes Tiago Jorge
- Pellaud Romain
 Perruchoud Bastien
 Porcello Fluvio
- Rebord Stéphane
 Rey Nicolas
 Rielle Alain
 Rion Yannick
 Rodrigues Da Rocha Jorge
 Roduit André-Marcel
 Roduit Etienne
 Roger Alizée
 Roméo Giovanni
 Rossier Olivier
 Roux Olivier

LISTE DES MEMBRES 21

LISTE DES MEMBRES

3/3



S Schnyder Romain Seiler Michel Somma Francesco Starcevic Nenad

- Tallagnon Philippe
 Terrettaz Claude
 Trupia Joseph-David
- V Vianin Loïc Voeffray Stéphane Vouilloz Nicolas

LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES au 18.05.2017

LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES/SPONSORS

ABRIFEU SA

ACCES & ELEVATIQUE SA

CLEAN ET COOL SA

CLIME SA

OHS Otto Hauenstein Semences SA

INSPIRATION VEGETALE

LE GUÊPIER NUISIBLE

LUTZ DISTRIBUTIONS AG

PAPIVAL

SCHULTHESS

SIPAEC SA

WALCO SA

WEITA AG

WÜRTH SA



PAPIVAL

EMBALLAGE HYGIÈNE





Lutz Distributions AG

TASKI

Tel. 027 922 93 33 info@lutzdistributions.ch www.lutzdistributions.ch







OHS Otto Hauenstein Semences SA









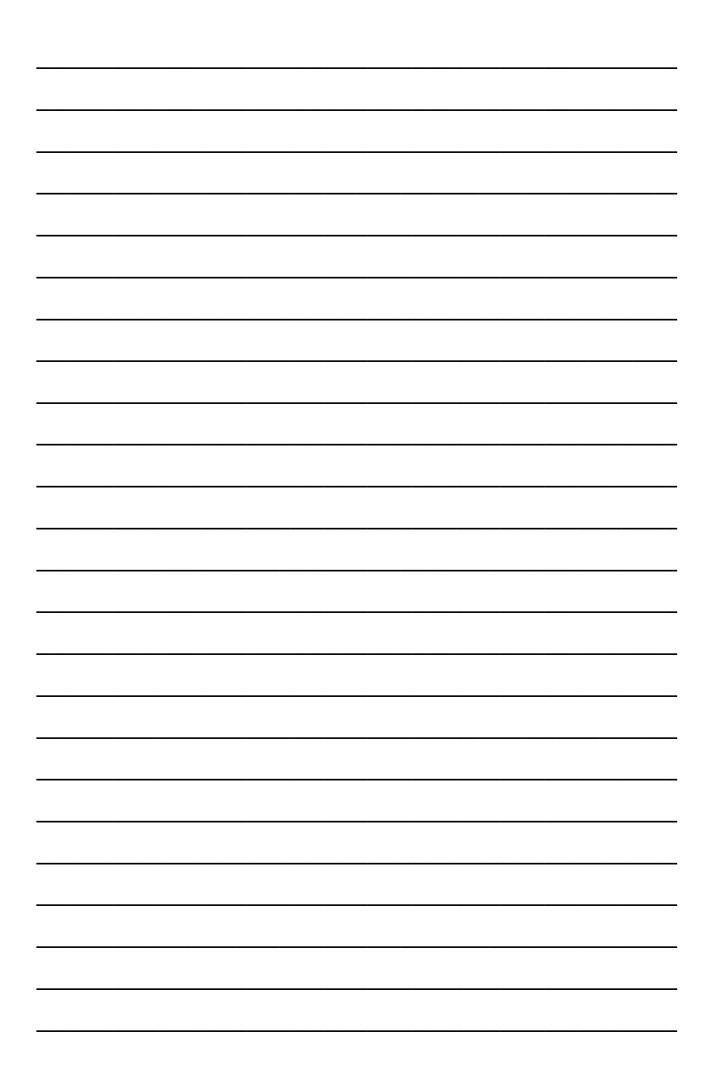








_



à votre service

SECRETAIRE: CHRISTINE ARNOLD

christine.arnold@bureaudesmetiers.ch

Rue de la Dixence 20 − 1950 Sion Tél : 027 327 51 16 • Fax : 027 327 51 80

www.avsc-vs.ch